

# SÉCURISEZ VOS PROJETS : APPROCHE SPÉCIFIQUE DE L'ASSURANCE POUR LES CONSTRUCTEURS

Optimiser la gestion des responsabilités et sinistres

1 JOUR, 7 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA  
CONSTRUCTION

CODE : RC07

## Objectifs de la formation

Analyser les spécificités de l'assurance construction pour les constructeurs

Identifier l'étendue des garanties RC professionnelle et décennale, ainsi que les exclusions spécifiques

S'approprier la méthodologie pour une gestion optimale des sinistres et des litiges

## Parmi nos formateurs

- **BINET Jean-Francis**  
Juriste,

## Public concernés

- MOE ; Architectes (marché conception-réalisation) ; Conducteur de travaux

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Disposer d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de la construction

## Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1 060,00 €HT

Face à un environnement réglementaire en perpétuelle mutation et à la complexité croissante des questions juridiques, il est indispensable pour les constructeurs d'acquérir une expertise spécialisée en assurance construction, afin de mieux gérer les sinistres et de sécuriser leurs projets.

Dans ce cadre, Le Moniteur propose une formation ciblée pour répondre aux besoins spécifiques des constructeurs, qu'ils soient entrepreneurs, maîtres d'œuvre ou architectes. Elle offre des connaissances pratiques essentielles pour une compréhension approfondie des responsabilités légales, des obligations professionnelles et des stratégies efficaces de gestion des sinistres.

## Examiner les responsabilités et obligations des constructeurs

- Analyser le rôle stratégique des constructeurs dans le processus de construction
- Différencier les responsabilités contractuelles, délictuelles et quasi-délictuelles
- Responsabilité décennale des constructeurs : minimiser les risques et renforcer la conformité légale sur le long terme

---

### ILLUSTRATION Cartographie et schéma pour illustrer le rôle et responsabilités des constructeurs

---

### ATELIER Débat guidé en groupe sur des exemples réels où les responsabilités des constructeurs ont été mises en question, pour comprendre les implications légales et pratiques

---

## Garanties des contrats responsabilité civile (RC) professionnelle et décennale pour les constructeurs

- Assimiler l'étendue respective des garanties RC professionnelle et décennale pour les constructeurs : portée et limites
- Analyser les exclusions respectives des contrats RC professionnelle et décennale spécifiques aux Constructeurs

---

### MISE EN SITUATION En groupes, simulation de la souscription d'une assurance, avec un focus sur la négociation des termes d'un contrat d'assurance avec les assureurs, pour mieux comprendre les subtilités des garanties et des exclusions

---

## Gestion des Sinistres : comment réagir de manière adéquate en cas de sinistres, en minimisant les impacts négatifs sur leurs projets

- Optimiser la gestion des sinistres avec l'Assurance Dommages-Ouvrage (DO) : enjeux pratiques au stade de la souscription ; modalités de mise en œuvre
- Appliquer les conditions d'application de la RC décennale spécifique aux constructeurs
- Focus sur les conditions d'application de la RC Professionnelle en lien avec les spécificités des missions des constructeurs

---

### ATELIER Etude de cas réels de sinistres

- Pour comprendre les enjeux, les processus d'évaluation, les mécanismes de gestion, en se concentrant sur l'interaction entre les constructeurs, les assureurs DO, et la mise en œuvre des couvertures RC décennale et professionnelle

---

## Panorama jurisprudentiel et pratique des responsabilités des constructeurs

- Explorer les obligations de conseil et d'information spécifiques aux constructeurs envers les autres parties prenantes
- Evaluer les responsabilités des constructeurs dans la gestion et surveillance des travaux
- S'approprier les méthodes optimisées pour fournir une assistance et des conseils aux Maîtres d'Ouvrage durant la réception des travaux

---

### ATELIER Etude de cas guidée : analyser et interpréter des décisions de justice significatives pour évaluer leur impact sur les pratiques des constructeurs

---

## Evaluation des acquis de la formation

### Dates

Classe virtuelle Paris

20/06/2025 22/09/2025

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.